

MONOGAMIE - DEFINITION LAROUSSE

Système dans lequel l'homme ne peut être simultanément l'époux de plus d'une femme et la femme l'épouse de plus d'un homme. (La monogamie s'oppose à la fois à la polygynie et à la polyandrie, l'un et l'autre étant les deux systèmes qui réalisent la polygamie.)

En savoir plus sur

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monogamie/52309#VQKoFVPRJM7UQQkc.99>